

## CHAPITRE 13

---

# LES MIGRATIONS INTERNATIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST FACE À LA CRISE<sup>1</sup>

**Richard LALOU**

*Chercheur à l'ORSTOM, Dakar*

### **Introduction**

Les origines géographiques et la nature des flux migratoires internationaux ont connu de profondes modifications au cours des dernières années. Désormais les réfugiés et les demandeurs d'asile frappent aux portes des pays du Nord en nombre croissant. En outre, quelques spécialistes et l'opinion publique redoutent de plus en plus une arrivée massive de migrants en provenance du Sud et de l'Est dans un avenir proche. En aggravant les déséquilibres économiques entre le Nord et le Sud, la crise économique mondiale des années quatre-vingt explique sans doute cette situation. Fait nouveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'offre potentielle de main-d'œuvre des pays les moins développés ne cesse de grossir alors que la demande des pays du Nord s'effondre. Mais si cette approche présente une certaine pertinence, elle reste fondamentalement partielle et peut-être aussi partiale. En effet, cette perspective exprime strictement le point de vue des pays d'accueil et enferme notre compréhension des effets de la crise économique sur les migrations internationales dans une analyse de l'ampleur des flux.

La question de l'incidence de la crise sur l'intensité des mouvements migratoires n'est pas négligeable. Elle est même sans doute essentielle. Mais une compréhension totale de cette relation réclame une prise en compte du phénomène migratoire dans sa globalité. La crise économique modifie tout à la fois les systèmes

---

<sup>1</sup> Ce travail résulte en partie des échanges nombreux et réguliers avec les membres du Programme Migrations Internationales Ouest-Africaines de l'ORSTOM - Dakar. Qu'ils soient remerciés pour m'avoir permis de puiser dans le fonds commun des idées du Programme.

et les dynamiques des migrations internationales ; elle perturbe aussi bien les mécanismes et les stratégies mises en œuvre au départ et au cours du processus migratoire. Cette analyse est essentielle, car elle pourrait nous aider à donner un ordre et un sens aux configurations nouvelles et parfois confuses de la migration internationale.

Au Nord, la migration internationale est perçue comme une menace pour des économies devenues fragiles et pour des sociétés devenues frileuses. Cependant, les mutations des migrations internationales dans les pays du Sud, et notamment en Afrique sub-saharienne, sont sans doute tout autant des facteurs de dérèglements des systèmes démo-économiques sous-régionaux, souvent hérités de la période coloniale, en même temps qu'ils en sont le produit. La question des relations entre la crise et les migrations internationales est donc tout aussi cruciale pour le Sud que pour le Nord.

L'Afrique de l'Ouest est peut-être une des régions du monde où la question des liens entre crise économique et migrations internationales se pose avec le plus de force. Sans doute plus qu'ailleurs en Afrique sub-saharienne (partie du monde qui compte probablement le plus grand nombre de migrants), l'Afrique de l'Ouest se caractérise par un très haut niveau de mobilité, par des migrations souvent anciennes, polymorphes et multidirectionnelles. Les mouvements intrarégionaux restent les plus importants. Mais ils s'articulent fortement avec les autres systèmes migratoires orientés vers l'Afrique centrale et australe et vers les pays du Nord (notamment de l'Union européenne). Enfin, rappelons que la migration internationale est devenue pour un grand nombre des pays de cette partie du monde un élément-clé de leurs économies<sup>2</sup>.

Sur la base de l'exemple ouest-africain, mon propos est de dresser, à partir d'une revue critique de la littérature, un bilan des connaissances et d'en extraire les principaux résultats et hypothèses explicatives. À cet effet, après avoir souligné les limites théoriques et statistiques auxquelles se heurte la compréhension du phénomène en Afrique de l'Ouest, je tenterai d'analyser les changements qui affectent aujourd'hui les migrations internationales ouest-africaines et les liens que ces changements peuvent avoir avec la crise économique.

---

<sup>2</sup> On peut signaler à ce titre, que depuis déjà plusieurs années, le Burkina Faso parvient à équilibrer sa balance des paiements avec l'argent des émigrés.

## I. UNE RELATION DIFFICILE À APPRÉHENDER ET À APPRÉCIER

### 1. Crise économique et migrations internationales : un nouveau paradigme ?

L'explication de la migration internationale de travail la plus simple, la plus immédiate et sans doute la plus proche du sens commun, est de dire que les gens vont là où ils peuvent espérer améliorer leurs conditions et leur qualité de vie. Dans cette perspective, on convient aisément que les inégalités dans la répartition géographique des richesses et du travail sont parmi les déterminants essentiels de l'émigration des populations les plus défavorisées. Comme le souligne Samir Amin (1995, p. 32) : *"It is obvious that migrants are rational beings who move towards those regions where there is a chance of earning better money"*<sup>3</sup>. D'ailleurs, le débat scientifique ne dément pas dans son ensemble cette analyse élémentaire. Pour nombre d'auteurs, la migration de travail, interne comme internationale répond, entre autres, à une inégalité de répartition des revenus et de l'emploi, entre deux régions ou deux pays (Tapinos, 1993 ; Massey, 1993 ; Stalker, 1995). Cette analyse est même, rappelons-le, le prémisses des réflexions pionnières des théoriciens de la migration. Les modèles classiques de Lewis (1954) et Ranis et Fei (1961) postulent que le secteur agricole non salarié est en situation de surplus objectif de main-d'œuvre. Or, ce déséquilibre structurel de l'emploi ne peut se résoudre que par la migration des ruraux sous-employés vers le secteur industriel des villes. Autres théoriciens néoclassiques importants de la migration, Richard Harris et Michael Todaro (1970) avancent que la migration résulte d'une « *différence escomptée* » de revenus entre la ville et le milieu rural.

L'analyse des effets de la crise économique sur les migrations internationales renvoie naturellement à ces considérations économiques de base. Ainsi, on suppose souvent que la crise économique renforce les disparités dans la répartition géographique des richesses et accentue la propension à migrer des pays pauvres vers les pays riches. En d'autres termes, on suppose que la migration est une fonction croissante de la différence des revenus nets et des taux d'emploi entre deux espaces,

---

<sup>3</sup> "Il est évident que les migrants sont des êtres rationnels qui vont vers les régions où il existe une chance de mieux gagner leur vie".

et que la crise économique, en accroissant l'écart entre pays devrait être un facteur amplificateur des mouvements de population.

Cette hypothèse a parfois été érigée en postulat sans avoir été scientifiquement vérifiée. Elle a même imprégné le discours social et politique, relatif aux migrations internationales futures, souvent émaillé d'expressions idéologiques telles que *potentiel migratoire* et de *pression migratoire*.

### **a) Potentiel migratoire et pression migratoire**

Le concept de pression migratoire se place surtout dans la perspective des pays d'accueil. La notion repose en effet davantage sur les besoins et la demande réelle en main-d'œuvre étrangère des pays de destination, que sur les causes de la migration internationale dans les pays de départ. Poussée à l'excès, cette analyse fait dire à Thomas Straubhaar (1991, p. 36-37) que : "*Pressure is always the consequence of a dam, and there would be no pressure if everthing could flow freely. Migration pressure is, therefore, the consequence of restrictions on migration flows*"<sup>4</sup>.

Plus encore, ce concept apparaît à bien des égards subjectif, exprimant des craintes plus ou moins irrationnelles, notamment lorsqu'il est utilisé dans le débat politique des pays du Nord<sup>5</sup>. L'analyse de Demetrios Papademetriou (1993, p. 231) témoigne de cet usage idéologique de la notion de pression migratoire : "[L'Europe éprouve aujourd'hui] *un sentiment de vulnérabilité face aux pressions croissantes suscitées par l'immigration en provenance du Sud [...]. Si l'on ajoute ce phénomène au sentiment de menace que fait peser la migration Est-Ouest, il règne alors au niveau national un état d'esprit qui, dans certains cas, relève de l'angoisse*".

Au regard de ces considérations, il y a donc lieu de penser, avec Georges Tapinos (1992, p. 10-11), que la notion de pression migratoire est davantage l'expression d'une inquiétude qu'un nouvel outil analytique susceptible de clarifier le débat.

D'apparence plus scientifique, le concept de potentiel migratoire n'est pas moins sujet à une certaine interprétation idéologique. Selon Kristof Tamas (1995), le potentiel migratoire d'un pays dépend de l'importance des personnes désireuses et capables d'émigrer dans un futur proche. La capacité à migrer d'un individu résultant globalement des conditions démographiques, économiques, politiques et sociales du

<sup>4</sup> La pression est toujours la conséquence d'un barrage et il n'y aurait pas de pression si chacun pouvait circuler librement. La pression migratoire est aussi la conséquence des restrictions à la migration.

<sup>5</sup> Le sentiment de peur des pays d'accueil face à l'étranger migrant montre bien que si la migration peut, en période de croissance économique, être un mécanisme générateur de développement et réducteur de tensions, elle devient, en période de crise, porteuse de crispations sociales et de dysfonctionnements économiques qu'elle ne produit pas nécessairement.

pays de départ, la crise économique fait donc de tout pays déshérité un pays à haut potentiel migratoire. Et, si le potentiel migratoire a une valeur prédictive, cela revient à dire que la crise dans les pays pauvres augmentera les mouvements migratoires internationaux. Outre qu'il est difficile de donner une mesure objective du potentiel migratoire, cette vision favorise une confusion dangereuse en assimilant toute personne pauvre et en quête d'un emploi à un migrant potentiel. Une pareille démarche revient à traduire la notion de potentiel migratoire par celle, très idéologique, de pression migratoire potentielle.

Finalement si ces deux notions ont un caractère assez clairement subjectif et non scientifique, elles présentent néanmoins le mérite de nous inciter à nous interroger plus largement sur la pertinence et la portée d'une analyse de la relation entre crise économique et migrations internationales, qui se limiterait à considérer l'intensité des flux ; et de nous demander si cette question, exprimée seulement en terme de pression et de potentiel migratoire, n'est pas en fait une préoccupation des seuls pays d'accueil<sup>6</sup>.

### ***b) Des théories migratoires inadéquates***

Le discours social et politique reprend d'autant plus facilement l'idée que la crise accroît les migrations internationales, que les théories restent dans ce domaine d'un assez faible secours. Depuis les modèles généraux d'attraction/répulsion jusqu'aux modèles économiques classiques et néoclassiques les plus récents, aucune réflexion théorique sur la migration internationale n'a vraiment été consacrée aux effets de la crise mondiale sur les mouvements migratoires (Lewis, 1954 ; Ranis et Fei, 1961 ; Lee, 1966 ; Stark, 1980). En fait, les théories migratoires s'inscrivent très souvent dans un cadre de croissance économique régulière et durable et, à l'exception des théories critiques (dépendantistes ou marxistes), dans une perspective de développement généralisé. Elles n'intègrent donc pas la crise économique, et surtout pas celle des pays d'accueil.

Le problème ne réside pas tellement dans la difficulté de réfléchir sur les liens entre une crise économique persistante dans les pays de départ et l'émigration à l'étranger des plus déshérités. Une telle question peut trouver une partie de son argumentation dans le contrepoint à la proposition théorique classique : à long terme le développement économique réduit l'émigration (Chesnais, 1986 ; Appleyard, 1992 ; Hermele, 1995). De plus, au regard par exemple de l'histoire migratoire des populations du Nord, nous savons qu'il existe une assez nette corrélation entre les grandes vagues migratoires internationales et les crises agricoles (Chesnais 1986).

<sup>6</sup> Il serait erroné d'entendre par pays d'accueil les seuls pays du Nord. Beaucoup de pays africains de destination expriment aujourd'hui, de façon parfois brutale, leurs inquiétudes à l'égard des migrations étrangères qui, selon eux, compromettent les équilibres sociaux et économiques. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

Enfin, même si elles sont beaucoup plus nuancées, certaines recherches sur les effets migratoires de la sécheresse au Sahel indiquent un certain accroissement de la migration interne et internationale (Coulibaly et Vaugelade, 1981; Gervais, 1987; Findley 1994). De ce point de vue, les bases d'une réflexion sur les relations entre la crise économique et l'émigration internationale existent donc bien.

L'exercice est en revanche plus délicat et plus complexe lorsqu'il s'agit d'analyser les conséquences, sur les migrations internationales, de la crise mondiale qui est une crise économique, politique et sociale concomitante des pays de départ et de destination. Dans ce cas d'espèce, ni les recherches empiriques ni les modèles théoriques n'offrent d'éléments solides de compréhension du phénomène.

Michael Todaro et Richard Harris sont sans doute les seuls, dans leur analyse des migrations internes, à intégrer, même très partiellement, des éléments de crise économique au lieu de destination, à savoir la crise de l'emploi du secteur formel urbain dans les pays en développement (Todaro, 1969; Harris et Todaro, 1970). Ces auteurs ont élaboré un modèle qui tente de concilier l'urbanisation massive avec un haut niveau de chômage dans les villes. La décision de migrer relève alors d'une évaluation, faite par le migrant, de la différence de revenu escomptée (et non réelle) entre les milieux rural et urbain. Sans ignorer que cette théorie a appelé de nombreuses critiques (Skeldon, 1990; Ricca, 1990), on peut néanmoins oser quelques extrapolations spéculatives sur la base de ces minces éléments de réflexion °; et penser que les candidats à la migration internationale continuent d'espérer obtenir un emploi et un meilleur revenu dans les pays d'accueil pourtant touchés par la crise. Dans cette perspective, la crise économique des pays d'accueil ne freinerait pas nécessairement la migration internationale.

De nature plus socio-anthropologique, l'explication par le rôle des réseaux fournit un éclairage nouveau sur la relation entre crise et migration internationale. D'une manière générale, les réseaux familiaux et communautaires réduisent le coût et les risques de la migration en facilitant la venue du migrant et en apportant un soutien économique et social à son insertion professionnelle et résidentielle (Harbison, 1981; Boyd, 1989; Fawcett, 1989; Massey, 1993). Ce modèle devrait donc expliquer pourquoi les mouvements migratoires se perpétuent ou s'accroissent malgré les conditions économiques défavorables dans les pays d'accueil, malgré les politiques restrictives et malgré la montée des xénophobies (Byerlee, Tommy et Fattoo, 1976 [cité par Lututala, 1995]; Schoorl, 1995).

Ces deux dernières pistes d'analyse, si elles ne manquent pas d'intérêt, restent cependant bien minces, face à l'étendue de notre ignorance. Elles sont aussi assez fragiles, lorsqu'on considère les migrations internationales en Afrique.

Il y a maintenant plus de dix ans, que les pays pauvres et déshérités, comme les pays les mieux dotés en ressources naturelles d'Afrique sub-saharienne, sont confrontés à une crise économique et sociale, sans précédent et sans commune mesure avec celle des pays du Nord. Les chocs de la hausse des prix pétroliers et de

la récession des pays industriels ont durement frappé les économies africaines, déjà atteintes par les séquelles de la colonisation, par la dégradation de l'environnement macro-économique et par les choix des États en matière de politique économique (Hugon, 1993). Il est donc difficile de prétendre que la crise n'a pas atteint la capacité d'attraction des pays d'accueil africains. Enfin, on peut croire que les réseaux traditionnels de migrants sont un rempart à la crise mais il est possible de penser aussi que la crise les fragilise, qu'elle favorise, ou non, l'apparition de nouvelles formes d'entraide.

Si l'on excepte la dernière analyse plutôt sociologique, la relation entre la crise et les migrations internationales risque de polariser la réflexion sur les aspects économiques. La dimension économique de la crise n'est certes pas niable. Elle est même centrale. Mais la privilégier c'est réduire l'analyse des effets de la crise à des considérations sur l'ampleur du phénomène migratoire. Une telle perspective, aussi légitime soit elle, ne peut trouver d'intérêt qu'aux yeux des décideurs des pays d'accueil. Une migration internationale, même intensifiée par la crise économique, n'a jamais été perçue par les sociétés africaines de départ comme un coût économique, sauf peut-être dans le cas de l'exode des compétences. En outre la crise actuelle, celle qui appauvrit, marginalise, exclut et expulse, est à l'évidence de nature tout à la fois économique, politique, sociale et culturelle. Aussi, les effets de cette crise mondiale et globale ne sont-ils pas à rechercher uniquement dans le nombre des migrants, mais bien davantage encore dans les causes et les systèmes de la migration internationale comme dans les dynamiques migratoires et les stratégies mises en œuvre par le migrant.

Au-delà des questions de potentiel et de pression migratoires, la crise doit donc être un cadre de référence, on pourrait même dire un paradigme, à l'intérieur duquel il faut relire les migrations internationales actuelles. La démarche de conceptualisation n'est pas simple, car les migrations internationales semblent aujourd'hui tellement modifiées et perturbées dans leur structure qu'il est difficile encore d'en détecter un ordre et une configuration. Mais, de ces analyses théoriques et empiriques nouvelles dépendent peut-être notre compréhension et notre appréhension des migrations internationales futures.

## **2. Des connaissances insuffisantes et anciennes**

### *a) Des données statistiques parcellaires*

Les recherches nombreuses des historiens, des géographes, comme des démographes et des sociologues, soulignent toutes le haut niveau de mobilité des Africains de l'Ouest à la fois vers les pays de la sous-région, en direction d'autres

pays d'Afrique et vers les pays du Nord. Si cette idée a pénétré l'ensemble de la communauté scientifique, elle ne se fonde que rarement sur une mesure claire et actualisée du phénomène migratoire. Par ailleurs, la plupart de ces mêmes travaux perçoivent une réalité migratoire plurielle, multidirectionnelle, multiforme et probablement singulière à l'Afrique<sup>7</sup>. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette particularité. Cependant, les sources de données usuelles, comme les recensements, ne donnent souvent qu'une description simplifiée, partielle et ancienne des migrations internationales.

À la fin des années quatre-vingt, on estimait à 80 millions le nombre des migrants internationaux dans le monde<sup>8</sup>. Parmi ceux-ci, environ 35 à 40 millions se trouvaient en Afrique sub-saharienne (Ricca, 1990 ; Russell *et al.*, 1990 ; Russell, 1993 ; Stalker, 1995)<sup>9</sup>. Enfin, bien que l'on ne puisse donner d'évaluation chiffrée, il est admis que l'Afrique de l'Ouest présente une très forte concentration de migrants économiques. À travers ces quelques informations laconiques et lacunaires apparaît donc un des paradoxes qui traverse la littérature scientifique : l'Afrique de l'Ouest est considérée comme une des régions du monde les plus affectées par les migrations internationales de travail, mais c'est aussi en Afrique sub-saharienne, et notamment dans sa partie occidentale, que ce phénomène majeur est le plus mal mesuré.

Quand elles existent, les données statistiques qui servent à évaluer et à décrire les mouvements migratoires sont anciennes et généralement antérieures aux mutations récentes du monde contemporain. Les dernières mesures disponibles pour l'Afrique de l'Ouest proviennent souvent de recensements nationaux qui, en moyenne, datent d'une vingtaine d'années (les recensements des années soixante-dix)<sup>10</sup>.

Ainsi, les synthèses démographiques de l'OCDE (Zachariah et Condé, 1981) et de la Banque mondiale (Russell, Jacobsen et Stanley, 1990) proposent un bilan

<sup>7</sup> Le système migratoire ouest-africain trouve ses traits distinctifs notamment dans son polymorphisme (Robin, 1995). Les migrations internationales sont aussi bien transfrontalières, intra- et interrégionales qu'intercontinentales. Elles sont dans une large mesure tournées vers le milieu rural africain, mais elles se transforment au gré des conjonctures, pour s'orienter de plus en plus vers les capitales du continent et vers les pays du Nord. Enfin, contrairement aux autres systèmes migratoires d'Afrique, les mouvements de population s'organisent en Afrique de l'Ouest autour de plusieurs pôles d'immigration, à savoir la Côte d'Ivoire, le Nigéria et dans une moindre mesure le Ghana et le Sénégal (Robin, 1992). Ces trois derniers pays sont d'ailleurs simultanément ou en alternance des pays de départ et d'accueil.

<sup>8</sup> Cette estimation porte sur les personnes résidant hors de leur pays de naissance à la fin des années quatre-vingt. Dans le langage démographique, il s'agit donc d'une évaluation des stocks de migrants.

<sup>9</sup> Aujourd'hui, certains auteurs évaluent le nombre de migrants internationaux (y compris les clandestins et les réfugiés) entre 100 et 130 millions (Simon, 1995).

<sup>10</sup> Je laisse volontairement à l'écart de ce jugement les enquêtes réalisées dans le cadre du *Réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)*, menées en 1993 sous la coordination du CERPOD, et dont nous ne possédons pour le moment que des résultats préliminaires. Ces derniers seront présentés dans les pages suivantes.

statistique des mouvements de population dans la sous-région à partir notamment des données censitaires des années 1970. Jusqu'aux études les plus récentes, toutes les analyses des migrations internationales contemporaines en Afrique de l'Ouest reposent sur les évaluations censitaires des années 1970. Les synthèses de Paulina Makinwa-Adebusoye (1992), de Sharon Russell (1993), d'Aderanti Adepoju (1988) et de Peter Stalker (1995) sont des illustrations éloquents de cette utilisation continue de statistiques maintenant vieillies. Finalement les statistiques officielles ont produit, en raison de leur ancienneté et de leur usage excessif, une image des migrations internationales figée, comme arrêtée dans un temps arbitraire et insignifiant : celui des recensements de la population.

Même si on les présente parfois comme un phénomène historique et pérenne, les migrations ouest-africaines restent une réalité fluide et fragile, qui s'inscrit dans une dynamique mondiale instable. Les récents changements économiques et sociaux (crise économique programmes d'ajustement structurel, dévaluation du franc CFA), et politiques (conflit entre la Mauritanie et le Sénégal en 1989, guerre civile au Libéria et troubles politiques en Sierra Léone), qui ont frappé les pays ouest-africains, ont modifié la carte des migrations Sud-Sud et Sud-Nord, intensité des flux et destinations. On se souvient que la crise pétrolière, au Nigéria, avait conduit à l'expulsion en 1983, d'environ 1,5 millions d'immigrés. L'actualité africaine ne manque pas d'exemples du genre. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les vagues d'expulsion sont de plus en plus fréquentes et gagnent de plus en plus de pays africains. Après le Nigéria, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Zambie, le Cameroun et l'Afrique du Sud ont adopté des mesures restrictives et ont refoulé des immigrés ouest-africains (Bredeloup, 1995b). Malheureusement, trop anciennes et faiblement informatives, les données statistiques courantes ne permettent pas d'apprécier dans le détail toutes les conséquences de la crise pour les migrations internationales.

### ***b) Les systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest***

On dispose néanmoins de certains points de repères et notamment d'une assez bonne description de la situation antérieure à la crise, grâce en particulier aux analyses fondées sur les recensements de la période 1970-1980. Trois grands pôles d'immigration ordonnaient alors le système : la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Nigéria, les pays de l'intérieur servant de réservoirs d'émigration<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Il est à noter que si nous nous en tenions aux seules données censitaires agrégées et disponibles, le Ghana apparaîtrait comme un pôle d'immigration majeur (source : recensement de 1970) au détriment notamment du Nigéria, qui disparaît alors de la carte migratoire, faute de données statistiques. La pénurie statistique du Nigéria est d'ailleurs partagée par le Gabon, pays de destination important des ouest-africains.

### 3. Migrations vers la Côte d'Ivoire

La migration vers la Côte d'Ivoire trouve ses racines dans l'histoire coloniale, avec le recrutement forcé en Haute Volta et au Soudan (actuels Burkina Faso et Mali) pour le compte des grandes exploitations agricoles de Côte d'Ivoire. L'immigration volontaire a pris la relève après la décolonisation, attirée par le développement des productions agricoles et industrielles ivoiriennes (République de Côte d'Ivoire, 1992).

Aujourd'hui la Côte d'Ivoire compte probablement le plus grand nombre d'immigrés en provenance de la sous-région. En 1975, ils représentaient 16 % de la population résidant en Côte d'Ivoire, dont plus de la moitié (52 %) venaient du Burkina Faso. Le recensement de 1988 donnait des proportions sensiblement identiques, les étrangers de naissance constituant 16 % de la population totale et les Burkinabè 50 % de la population née à l'étranger<sup>12</sup> (République de Côte d'Ivoire, 1992). Avec le temps, la Côte d'Ivoire avait supplanté plusieurs pays comme zone privilégiée d'immigration dont le Ghana et plus récemment le Nigéria.

La migration vers la Côte d'Ivoire provient essentiellement des autres pays de la région. En 1975 comme en 1988, 86 % des étrangers de naissance étaient originaires du Burkina Faso, du Mali, du Ghana, du Libéria et de la Guinée, le Burkina Faso et le Mali arrivant nettement en tête. Une question posée au recensement de 1988 sur la migration dans les douze derniers mois donne une idée des flux. Sur 123 083 immigrants entrés en Côte d'Ivoire au cours de l'année, 42 % provenaient du Burkina Faso et 21 % du Mali. Les immigrés sont présents dans toutes les régions de Côte d'Ivoire mais c'est surtout le sud du pays et notamment le grand Abidjan qui accueille l'essentiel des migrants (49 %). Les Burkinabè demeurent essentiellement en milieu rural (72 %), alors que les Maliens et les autres nationalités résident surtout en milieu urbain (56 % des Maliens et 64 % des autres nationalités). Bref, jusqu'à une époque récente la migration du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire s'est maintenue à un niveau élevé et la Côte d'Ivoire est restée premier pays importateur de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest.

---

<sup>12</sup> Si nous considérons la population étrangère par nationalité résidant en Côte d'Ivoire, la situation apparaît quelque peu différente. Entre 1975 et 1988, la proportion des étrangers connaît une progression substantielle, puisqu'elle passe de 22 % à 28 %.

#### 4. Migrations vers le Sénégal

Comme pour la Côte d'Ivoire, la migration vers le Sénégal remonte à l'ère coloniale (Becker, 1994). Elle a pour principale destination le Sud du Bassin arachidier. Le système bien connu des navétanes a ainsi drainé un nombre considérable de travailleurs Maliens, Guinéens et Burkinabè, mais les pays du Sud (Guinée, Guinée Bissau et Gambie) ont aussi fourni des migrants au Sénégal.

En 1976, d'après le recensement, les étrangers nés hors du Sénégal auraient formé 1,7 % de la population totale mais cette mesure sous-estime la présence étrangère. D'après Kunniparampil Zachariah et Julien Condé (1981) le nombre réel d'immigrants aurait été alors de 355 000, soit 7 % de la population totale ce qui permet à Aderanti Adepoju (1988) de qualifier le Sénégal de pays d'immigration. Le recensement de 1988, a de nouveau sous-estimé le nombre d'immigrés (2,7 % de la population recensée) alors que le Sénégal est resté un pays attirant un grand nombre de ressortissants des pays limitrophes (Barbary, 1994). L'enquête réalisée au Sénégal en 1993 dans le cadre des enquêtes du Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) en fait la preuve avec 139 000 entrées d'immigrants entre 1988 et 1994. En revanche, le solde migratoire net s'est inversé puisque le nombre d'émigrations dépasse désormais celui des immigrations (CERPOD, 1995).

La migration vers le Sénégal provient en grande partie de la Guinée-Bissau, de la Guinée, de la Gambie, de la Mauritanie et du Mali. Au recensement de 1976, les Guinéens formaient le groupe le plus important (33 %), suivis des Bissao-Guinéens (20 %), des Mauritaniens (11 %) et des Maliens (7 %). Le recensement de 1988 a confirmé la prédominance des Guinéens, toujours dans les mêmes proportions. Des informations sur le lieu de résidence en 1983 ont en outre permis d'apprécier les flux. Environ 40 000 étrangers ont quitté leur pays de naissance entre 1983 et 1988 pour rejoindre le Sénégal et y demeuraient encore au moment du recensement. Plus d'un cinquième des étrangers de naissance résidant au Sénégal en 1988, étaient arrivés au cours des cinq dernières années. L'essentiel des nouveaux immigrants étaient des Guinéens (36 %), des Bissao-Guinéens et Cap-Verdiens (6 %) et des Mauritaniens (12 %). Notons enfin que plus de la moitié des étrangers de naissance résidaient alors en ville (55 %) et ce pour toutes les nationalités à l'exception des Gambiens et des Bissao-Guinéens dont respectivement 80 % et 55 % résidaient en milieu rural.

## 5. Migrations vers le Nigéria

L'histoire migratoire récente du Nigéria est très perturbée. Ce pays est aussi l'un des rares de la sous-région à ne pas divulguer de données censitaires sur les migrations. Les estimations de flux migratoires sont donc très peu fiables et seules quelques enquêtes régionales permettent d'en tracer un portrait. D'abord, contrairement au Ghana, au Sénégal et à la Côte d'Ivoire, le Nigéria est un pôle d'immigration récent, lié au boom pétrolier des années soixante-dix. Olatunji Orubuloye (1988) estime à environ 2 ou 2,5 millions le nombre d'étrangers résidants en 1982, soit environ 2,5 % de la population totale. À titre de comparaison, à la même époque, la Côte d'Ivoire accueillait presque qu'autant d'étrangers (2,3 millions) pour une population totale six fois moindre. Enfin, les mouvements frontaliers entre le Niger et le Nigéria demeurent importants. Selon les premiers résultats des enquêtes réalisées en 1993 par le *Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest*, environ 124 000 migrations se sont produites, entre 1988 et 1992, du Niger vers le Nigéria, et 86 000 dans l'autre sens (CERPOD, 1995).

Les revers politiques et économiques du début des années quatre-vingt ont inversé les mouvements avec le Nigéria. L'expulsion d'environ 1,5 millions d'étrangers en janvier 1983 (Afolayan, 1988) et l'ampleur prise par les départs de main-d'œuvre qualifiée depuis le milieu des années quatre-vingt (Adepoju 1990) font vraisemblablement aujourd'hui du Nigéria un pays d'émigration.

## 6. Autres flux interrégionaux

La région ouest-africaine n'épuise pas le champ migratoire des populations. En effet, d'importantes migrations ont lieu vers l'Afrique équatoriale, surtout vers le Cameroun, le Congo, le Gabon et le Zaïre. Ces migrants, attirés notamment par les nouveaux pays pétroliers (Congo et Gabon), sont originaires de presque tous les pays de l'Afrique de l'Ouest : Mali, Burkina Faso, Niger, Sénégal, Nigéria.

Cependant, d'après les recensements exécutés au cours des années 1970 dans 33 pays (sur 47) d'Afrique sub-saharienne, entre 95 et 100 % des ressortissants de douze pays ouest-africains qui ont migré dans un autre pays d'Afrique au sud du Sahara, l'ont fait en Afrique de l'Ouest (tableau 1). Seul le Nigéria fait exception à la règle, en raison notamment des mouvements vers le Cameroun. Bien entendu, il faut considérer ces données de recensement avec prudence. Nombre d'auteurs soulignent

les risques de sous-dénombrement des immigrés, notamment les irréguliers et les clandestins. Certains vont même jusqu'à estimer, peut-être d'ailleurs de façon excessive, le taux de couverture des immigrants à seulement 50 % (Ricca, 1990 ; Stalker, 1995). De plus, en l'absence de données disponibles, les immigrés au Niger, en Guinée, au Nigéria et au Gabon ne sont pas pris en compte. Toutefois, malgré ces fortes limites, il est probable que, dans les années soixante-dix, les ouest-africains qui se déplaçaient à l'intérieur du continent, migraient essentiellement vers d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Les résultats préliminaires des enquêtes réalisées en 1993 dans le cadre du réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) apportent un renfort à cette analyse. Entre 1982 et 1988, deux millions de migrations d'individus âgés de 15 ans et plus ont eu lieu entre les sept pays enquêtés (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Nigéria et Sénégal) auxquelles s'ajoutaient 162 000 émigrations vers les autres pays de l'Afrique de l'Ouest et 66 000 vers le reste de l'Afrique sub-saharienne. Ces deux dernières estimations sont très probablement en deçà de la réalité<sup>13</sup> mais il reste que l'essentiel des migrations intracontinentales des huit pays enquêtés s'effectuent à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest.

Avant de terminer ce panorama des systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest, rappelons que l'autre grand système africain de migration de travail se situe en Afrique Australe, essentiellement centré sur l'Afrique du Sud. Là encore, à l'époque coloniale, il s'agissait d'une migration largement forcée. Celle-ci est restée, du temps de l'Apartheid, très fortement contrôlée par les instances politiques et économiques du pays d'accueil (Adepoju, 1988). Ainsi, depuis 1963 le droit d'immigrer en Afrique du Sud pour des raisons de travail était exclusivement réservé aux hommes (Adepoju, 1988). Par ailleurs, tous les étrangers travaillant en Afrique du Sud étaient engagés par contrat, pour une durée limitée (vingt-quatre mois environ) et n'avaient aucune possibilité de se fixer définitivement dans le pays d'accueil (Lory, 1975 ; Adepoju, 1988). Quand ils n'étaient pas clandestins, ces travailleurs étaient généralement recrutés directement par la Chambre des mines (Oosthuizen, 1993). Dans leur grande majorité, ils travaillaient dans les mines de charbon, de diamants et d'or et, dans une moindre mesure, sur de grandes fermes agricoles. Depuis la fin de l'Apartheid, les entrées d'étrangers en Afrique du Sud se sont considérablement accrues et la question de la limitation de l'immigration est très vivement débattue.

---

<sup>13</sup> Les évaluations des émigrations hors des pays enquêtés reposent sur les questionnaires émigrés et sont, pour cette raison, sujets à caution. Les flux avec le Nigéria résultent des mêmes sources et appellent donc la même prudence.

**Tableau 1. Répartition des immigrés ouest-africains en Afrique sub-saharienne, selon leur pays d'origine et la région d'accueil vers 1975**

Pays d'origine <sup>15</sup>	Région d'accueil <sup>14</sup>			
	Afrique de l'Ouest (en milliers) (1)	Reste de l'Afrique sub-saharienne (en milliers) (2)	Total Afrique sub-saharienne (3)=(1)+(2)	Part de l'Afrique de l'Ouest (1)/(3) (%)
Mali	407	7	414	98
Burkina-Faso	957	0	957	100
Niger	58	0	58	99
Guinée-Bissau	31	0	31	100
Togo	261	1	262	100
Bénin	73	2	76	97
Guinée	246	0	246	100
Ghana	76	0	77	99
Libéria	12	0	12	100
Sierra Léone	7	0	7	100
Sénégal	78	3	81	95
Gambie	8	0	8	100
Mauritanie	23	43	23	98
Côte d'Ivoire	73	0	73	100
Nigéria	102	144	246	41

Source : Russell *et al.*, 1990, p. 133-137

## 7. Caractéristiques des migrations internationales

Très peu de certitudes sur les caractéristiques des migrations et la composition des migrants ressortent des recensements et des enquêtes migratoires. Les auteurs s'entendent néanmoins pour dire que l'Afrique de l'Ouest est dominée par une migration de travail, temporaire ou circulaire, de plus ou moins longue durée. La migration internationale de travail peut être tout à la fois rurale/rurale et rurale/urbaine (Ricca, 1990 ; Adepoju, 1990 ; Russell *et al.*, 1990 ; Russell, 1993).

<sup>14</sup> Faute de données censitaires disponibles, les immigrés au Niger, en Somalie, au Tchad, en Éthiopie, en Guinée, au Mozambique, au Lesotho, au Zimbabwe, en Namibie, au Nigéria, au Gabon, au Cap-Vert, à Djibouti et en Guinée équatoriale ne sont pas comptés ici.

<sup>15</sup> Le plus souvent les données publiées regroupent certaines nationalités. Les immigrés Cap-verdiens au Sénégal sont par exemple regroupés avec ceux de Guinée-Bissau. Cela explique que le Cap-Vert ne soit pas identifié ici parmi les pays d'origine.

Toutefois, les mouvements ouest-africains présentent aussi le visage de la diversité. Parmi les migrants au sein de la région, on trouve tout à la fois des nomades, des commerçants, des travailleurs actifs et des migrantes passives (les femmes qui accompagnent leur mari). Les migrations internationales sont aussi bien trans-frontalières qu'intra-régionales et intra-contininentales. Elles sont individuelles ou familiales, temporaires ou définitives. En outre, les histoires migratoires des ouest-africains peuvent, elles aussi, exprimer cette diversité en évoluant d'une forme de migration à une autre, au gré de la conjoncture et des opportunités sociales, économiques et politiques.

Notre connaissance des caractéristiques des migrants est également limitée. On reconnaît cependant que les migrations impliquent surtout des hommes, d'origine rurale, jeunes (15-34 ans), célibataires ou migrant sans conjoint, moins instruits que la population hôte et occupant des emplois faiblement rémunérés dans les secteurs agricole, minier, commercial et des services. À titre d'illustration, on peut dire avec Kunniparampil Zachariah et Julien Condé (1981) que 60 % des immigrants en Afrique de l'Ouest sont, dans les années soixante-dix, âgés entre 18-35 ans et que l'on compte parmi eux 159 hommes pour 100 femmes.

Si ce portrait n'est pas fondamentalement remis en question, certains auteurs émettent néanmoins des hypothèses de changement. Les tendances actuelles semblent suggérer une augmentation de la migration féminine autonome, de la migration ou de la réunification des familles ainsi qu'un allongement de la durée de séjour (Russell, 1990 ; Russell, 1993). Mais toutes ces propositions restent encore à vérifier.

En conclusion, on peut dire que les données censitaires ne fournissent que peu d'éléments pour mesurer et caractériser les migrations internationales en Afrique de l'Ouest. Les enquêtes migratoires permettent souvent une meilleure description et compréhension du phénomène. Mais quelle que soit la source de données sollicitée, les synthèses scientifiques ne proposent souvent qu'une image ancienne des migrations internationales, à une époque où l'Afrique n'était pas encore frappée par la crise.

## II. LES MIGRATIONS INTERNATIONALES FACE À LA CRISE : QUELS CHANGEMENTS?

### 1. Migrations internationales : migrations de crise ?

La plupart des études portant sur les motivations des migrants internationaux reconnaissent aisément la précarité des ressources disponibles en milieu de départ comme un motif important de leur décision. En revanche, savoir si la crise pèse sur la propension à migrer à l'étranger est une question plus complexe, d'autant qu'elle se heurte à l'observation la plus élémentaire. Comme l'écrit Samir Amin (1995, p. 32) : *"Nor can it simply be assumed that migrants come from all the "poor" rural areas, or that they are recruited at random from among all the "individual" making up the population of these regions. The Bassari of East Senegal are among the most destitute of the region, and they do not emigrate; whereas the Serere, whose income is considerably higher, do emigrate"*<sup>16</sup>.

Même si les recherches empiriques sur le sujet manquent encore, nous pouvons tenter une première réponse à partir des analyses produites sur la relation entre le développement et l'émigration internationale. Il est fréquent de lire que le développement économique réduit l'émigration, ce qui suppose *a contrario* que le sous-développement la stimule. Or, sur ce point la relation est loin d'être assurée, au moins à l'échelle macroscopique. Une rapide lecture du tableau 2 montre qu'il n'y pas de relation claire entre le niveau de développement d'un pays (ici caractérisé par le revenu par habitant) et le rapport de la population immigrée à la population d'origine.

Des pays de niveaux de développement très différents présentent des proportions d'émigrants semblables (Tunisie et Yémen, Corée du Sud et Philippines, Burkina Faso et Égypte, et inversement Jordanie et Algérie, Burkina Faso et Bangladesh). Même si ce type de comparaison internationale est un exercice grossier, il indique néanmoins la complexité des liens entre la crise et la migration internationale.

---

<sup>16</sup> "On ne peut ni simplement supposer que les migrants viennent de toutes les zones rurales pauvres ni qu'ils sont recrutés au hasard parmi les individus composant la population de ces régions. Les Bassari du Sénégal oriental sont parmi les plus déshérités de la région et ils n'émigrent pas, tandis que les Sérères, dont le revenu est beaucoup plus élevé émigrent."

**Tableau 2. Revenu par habitant et proportion d'émigrants pour quelques pays du tiers monde**

Région et pays	Revenu / hab. en dollars	Émigrés/Population d'origine (%)
<b>Asie du Sud 1990</b>		
Bangladesh	872	2
Pakistan	1 862	4
Sri Lanka	2 405	4
<b>Asie du Sud-Est 1990</b>		
Indonésie	2 181	1
Philippines	2 330	2
Malaisie	6 140	1
Corée du Sud	6 733	1
Thaïlande	3 986	1
<b>Amérique Centrale 1979</b>		
Costa Rica	1 540	2
Guatemala	910	1
Mexique	1 290	3
Panama	1 290	4
<b>Caraïbes 1979</b>		
Cuba	810	6
République dominicaine	910	3
Haïti	260	2
Jamaïque	1 110	13
Trinidad et Tobago	2 910	11
<b>Amérique Latine</b>		
Colombie	4 237	4
Uruguay	5 916	7
<b>Afrique sub-saharienne 1990</b>		
Botswana	3 419	1
Burkina Faso	618	20
Lesotho	1 743	10
Sénégal	1 248	4
Soudan	949	5
Swaziland	2 384	17
<b>Afrique du Nord et Moyen Orient 1990</b>		
Algérie	3 100	5
Égypte	1 988	17
Jordanie	3 869	44
Maroc	2 348	6
Tunisie	3 759	7
Yémen	1 562	7
Source : Hermele, 1995.		

### a) *L'exemple de la sécheresse*

Les sécheresses, qui frappèrent le milieu rural sahélien au cours des deux dernières décennies, sont pour les chercheurs un terrain privilégié pour l'analyse des relations entre la crise agricole (exprimée ici par une crise écologique) et les migrations ; la sécheresse étant une crise généralement de courte durée et clairement repérable dans le temps.

Dans l'ensemble, les auteurs s'accordent pour affirmer que la sécheresse accroît immédiatement les migrations mais aussi à long terme, en prévision de la récurrence du phénomène. Raymond Gervais (1988) observe que pendant la sécheresse de 1969-1974 au Niger et immédiatement après, les mouvements de populations vers les villes du Sahel ont progressé de 6 à 10 %. De même, Sidiki Coulibaly et Jacques Vaugelade (1981) signalent, pour la même sécheresse, que l'émigration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire s'est intensifiée : l'accroissement du nombre des voyages est passé brutalement de 4 % en 1969 à plus de 30 % entre 1970-1971 et pour retomber à - 5 % en 1974. Sally Findley (1994) note en revanche que la crise climatique de 1983-1985 n'a pas intensifié les mouvements migratoires des communautés rurales maliennes de la vallée du Sénégal. Selon elle, cela pourrait s'expliquer par le fait que la mobilité des populations de la région était déjà très élevée avant la sécheresse, proche d'un niveau maximum. L'auteur observe d'ailleurs que, s'ils ne se sont pas accrus en intensité, ces mouvements migratoires ont néanmoins changé avec la crise. L'émigration intercontinentale (vers la France) qui exige une planification à long terme n'est pas une réponse immédiate à la crise. En revanche, la proportion des migrations internes, circulaires et de courte durée vers les villes maliennes a doublé durant la sécheresse. Enfin, l'auteur note que la migration de crise survient surtout au sein des familles les plus pauvres et concerne davantage les jeunes femmes et les enfants, que l'on confie en plus grand nombre.

Ainsi la dégradation brutale des conditions de subsistance due à la sécheresse favorise l'émigration, même si ces départs ne sont pas toujours définitifs. La réponse la plus fréquente et la plus spontanée est alors la migration interne vers le milieu urbain.

Généraliser à partir de ces résultats pose deux problèmes. D'une part les zones étudiées ici ont une très ancienne tradition migratoire, à la fois interne et internationale. Il est donc possible que ces populations privilégient naturellement ce type de réponse à la sécheresse. D'autres populations, moins mobiles, auraient peut-être adopté des stratégies de survie différentes. Par ailleurs, la sécheresse est une crise, au plein sens du terme, c'est-à-dire brutale et temporaire. Il en va différemment de la crise économique des années quatre-vingt. En particulier, alors qu'elle dure depuis déjà près de quinze ans, il n'est pas sûr que la crise économique actuelle ne favorise pas aussi des déplacements vers l'étranger.

### *b) L'exode des compétences*

Les conditions économiques très difficiles et les compressions du personnel dans le secteur public (imposées par les programmes d'ajustement structurel), combinées à une croissance rapide de la population active qualifiée semblent favoriser la migration vers l'étranger des cadres et des professionnels de haut niveau, à la fois hommes et femmes (Adepoju, 1995).

La crise économique urbaine a sans doute davantage entamé le pouvoir d'achat des personnels qualifiés et des hauts fonctionnaires, comparativement aux salariés de plus bas niveau. Au Nigéria, le salaire de base des plus hauts fonctionnaires a perdu entre 1975 et 1985 près de 80 %, alors que celui des fonctionnaires de plus bas niveau baissait de 58 % (Jespersen, 1992). Cette érosion de la rémunération des professionnels a produit une dépréciation sociale de leur fonction et intensifié leur propension à émigrer. Le PNUD estime qu'entre 1985 et 1990, 60 000 cadres moyens et supérieurs ont quitté l'Afrique (Adepoju, 1995). En Afrique de l'Ouest, le Ghana, le Nigéria et dans une moindre mesure la Côte d'Ivoire sont les plus touchés par ce phénomène. Le Ghana aurait perdu 60 % des médecins formés dans les années quatre-vingt (Adepoju, 1990). Rappelons qu'actuellement un médecin ghanéen touche au maximum l'équivalent de 80 dollars américains par mois. On trouve aujourd'hui des médecins ghanéens dans presque tous les pays d'Afrique. Les restructurations du secteur public exigées par le FMI semblent elles-mêmes avoir stimulé le départ des compétences africaines à l'étranger. Mais l'analyse précise de cet effet des programmes d'ajustement structurel reste encore à faire.

La crise économique concomitante dans les pays du Nord, destination habituelle de la main-d'œuvre qualifiée, accompagnée de mesures restrictives, a bien entendu contribué à la réorientation de ces flux migratoires vers d'autres pays d'Afrique et vers les États du Golfe, dès la fin des années soixante-dix (Ricca, 1990 ; Adepoju, 1990). La croissance économique relative du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe et la libre circulation des ressortissants des unions subrégionales (CEDEAO, pour l'Afrique de l'Ouest et UDEAC, pour l'Afrique Centrale) ont alors fait de ces pays africains de nouveaux importateurs de personnels formés et diplômés. Cependant, les difficultés économiques récentes ont, dans ces pays mêmes, réduit les possibilités d'accueil. Ce rétrécissement des opportunités d'émigration internationale a finalement favorisé un transfert de la main-d'œuvre qualifiée vers le secteur informel (Jespersen, 1992).

L'exode des compétences a peut-être valeur d'exemple, au moins pour comprendre comment la crise provoque et oriente les déplacements. Il me semble cependant que la fuite des cerveaux reste atypique, car l'emploi de cette catégorie de main-d'œuvre qualifiée est peu flexible. Les travailleurs non qualifiés ou peu qualifiés, déjà plus sensibles en soi aux fluctuations économiques, offrent en revanche une plus grande adaptabilité à la crise urbaine, pouvant plus facilement

passer d'une branche d'activité à une autre, du secteur formel au secteur informel, ou, grâce à des migrations, de l'urbain vers le rural.

## 2. Crise des migrations : vers une recomposition spatiale et sociale ?

Même si les statistiques disponibles sont insuffisantes pour apprécier complètement l'évolution récente des flux migratoires internationaux, plusieurs recherches scientifiques révèlent des changements tant dans les espaces migratoires que dans les stratégies et les dynamiques déployées par les migrants.

### a) De nouveaux espaces migratoires ?

On le sait, le système migratoire ouest-africain, n'est pas fermé sur lui-même. Comme le souligne Nelly Robin (1995, p. 1) : "*Le système migratoire ouest-africain ne constitue pas une entité autonome ; il dépend des autres systèmes migratoires des 'Suds' et du 'Nord' et interfèrent sur eux. Cette relation réflexive révèle tout l'enjeu contemporain des migrations ouest-africaines*". Une compréhension des déplacements intra-régionaux des populations ouest-africaines demande une mise en perspective avec les autres systèmes migratoires en cause : les systèmes intracontinentaux Sud/Sud et les systèmes Sud/Nord.

La plupart des pays traditionnels d'émigration (Burkina Faso, Mali, Niger, Guinée) restent, pendant la crise, des fournisseurs de main-d'œuvre. En revanche, on constate que certains pays qui accueillait des migrants dans les années soixante et soixante-dix, ont vu leur potentiel d'attraction s'affaiblir. Le Ghana et le Nigéria sont sans doute les deux exemples les plus éloquents. Avec le retournement de leur situation économique, le Ghana d'abord, puis le Nigéria, jadis pôles d'immigration, sont devenus des pays d'émigration. Ce changement a même été, dans le cas du Nigéria, brutalement inauguré par l'expulsion massive des étrangers irréguliers en 1983. Le gouvernement nigérian a aussi encouragé et soutenu l'émigration des cadres et des personnels qualifiés en mettant en place le Corps d'aide technique en 1987 (Makinwa-Adebusoye, 1992).

Même si le retournement n'a pas été aussi violent, d'autres pays ont perdu, au cours de ces dernières années, une partie de leur attrait économique et de leur capacité à retenir leur population. En raison sans doute de plusieurs revers économiques et notamment de la crise de la culture arachidière, le Sénégal attire moins de travailleurs étrangers et surtout exporte davantage sa propre main-

d'œuvre<sup>17</sup>. Clairement identifié dans les années soixante-dix comme un pays d'immigration, le Sénégal est devenu un pays d'émigration, l'émigration l'emportant légèrement sur l'immigration (CERPOD, 1995).

En fait seule la Côte d'Ivoire, reste aujourd'hui dans la sous-région un pôle important d'immigration, grâce notamment à la reprise de l'agriculture d'exportation, favorisée par la dévaluation de janvier 1994. Mais cette situation privilégiée n'empêche pas la Côte d'Ivoire de montrer des signes d'essoufflement (CERPOD, 1995). Un des effets les plus clairs de la crise économique a été de provoquer un retour massif des Burkinabè de Côte d'Ivoire (CERPOD 1995). Les retours sont désormais plus nombreux que les nouveaux départs de Burkinabè pour la Côte d'Ivoire. En dehors de l'Afrique de l'Ouest, nombre de pays connaissent une évolution proche de celles du Ghana et du Nigéria. Le Zaïre, le Cameroun et plus récemment le Congo ne sont plus aujourd'hui des destinations attractives pour les africains de l'ouest (Ba, 1995a).

L'exemple du Nigéria le montre bien, les effets de la conjoncture économique sont renforcés par les mesures politiques. À la suite de la crise, plusieurs pays africains importateurs de main-d'œuvre ont affiché leur volonté de limiter l'installation des étrangers, ne faisant d'ailleurs par là que prendre d'exemple sur les mesures restrictives adoptées par la plupart des pays du Nord. Dès le milieu des années quatre-vingt, le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Gabon, pour ne citer que les principaux, ont multiplié les mesures dissuasives et les contraintes à l'égard des migrants (instauration de la carte d'identité pour les étrangers de nationalité, augmentations exorbitantes du coût des visas et des permis de séjour...), sans compter les restrictions sélectives à l'entrée de travailleurs, comme au Ghana (Brou et Charbit, 1994 ; Adepoju et Oucho, 1995 ; Ba, 1995b). Certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Gabon sont allés plus loin en décidant la nationalisation de l'emploi.

Ainsi la carte migratoire des africains de l'ouest s'est elle trouvée redessinée (Robin, 1994 ; Robin, 1995 pour l'espace migratoire sénégalais). Jusque dans les années soixante-dix, les systèmes migratoires ouest-africains conservaient l'empreinte profonde de l'histoire, et surtout de l'histoire coloniale. Au Nord, la France pour les Maliens, les Sénégalais et les Burkinabè, et le Royaume-Uni, pour les Nigériens et les Ghanéens étaient des destinations phares, mais au sud, le Ghana (ancienne Gold Coast), le Sénégal (avec le système des navétanes) et la Côte d'Ivoire formaient aussi de puissants pôles d'attraction pour les Burkinabè, les Maliens, les Guinéens, les Gambiens et les Togolais. Si aujourd'hui, certains de ces flux migratoires traditionnels perdurent, de nouveaux semblent prendre corps et d'anciens renaissent, en relation avec les premiers, tendant à élargir l'espace migratoire.

---

<sup>17</sup> À ce titre, il faut noter que certaines régions du Sénégal deviennent de nouvelles zones d'émigration intra- et intercontinentales. Il s'agit des régions de Diourbel et de Kaolack.

Au Nord, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les États-Unis ont en partie pris le relais de la France pour les candidats à l'émigration des pays francophones (Sénégalais, Gambiens, Nigériens, Burkinabè), tandis que l'Allemagne est devenue une destination alternative importante pour les anglophones (Ghana, Nigéria, Libéria) (Ebin, 1993 ; Robin, 1994 ; Suarez, 1995 ; Schmidt di Friedberg, 1995). Au Sud, les destinations et les itinéraires migratoires sont moins bien mesurés par les statistiques officielles mais l'analyse des observations faites au Sénégal est instructive<sup>18</sup>. Bien avant la crise des années quatre-vingt, l'Afrique centrale était déjà une destination importante pour les Sénégalais : Cameroun, Congo et Gabon (Ba, 1995a ; Ba, 1995b ; Bredeloup, 1995a)<sup>19</sup>.

Les migrations Sud/Sud et Sud/Nord empruntent aujourd'hui des itinéraires de plus en plus complexes. De déplacements binaires et linéaires, les migrations ouest-africaines sont devenues plures et polymorphes, avec de nombreux espaces de transit (Robin, 1995). Le renforcement de la mobilité du migrant répond à la fois à la fragilisation des contextes économiques et au durcissement des politiques des pays d'accueil (réglementation restrictive au Nord et expulsions massives au Sud). Les lieux de transit en sont une bonne illustration<sup>20</sup>. Les étapes migratoires s'inscrivent soit dans une stratégie de recherche d'opportunités économiques (le départ étant alors le résultat d'un échec d'insertion économique (Ba, 1995b), soit dans des stratégies de contournement juridique (pour les migrations vers le Nord) ou de repli après expulsion (pour les migrations Sud-Sud) (Ba, 1995a ; Bredeloup, 1995a ; Robin, 1995). Dans le dernier cas, le lieu de transit peut favoriser le redéploiement des migrants vers de nouvelles destinations du Sud et du Nord.

Finalement, le résultat est assez paradoxal. D'un côté la crise a réduit les espaces potentiels et réels d'immigration, notamment en Afrique. Le Nigéria et le Ghana en Afrique de l'Ouest expriment cet effet. Mais, par ailleurs, il est possible de penser que la crise économique et les contraintes juridiques et politiques ont aussi augmenté la mobilité des migrants et diversifié leurs parcours migratoires.

---

<sup>18</sup> En admettant toutefois que les migrants Sénégalais présentent certaines particularités propres. Ils ont notamment beaucoup investi les activités de commerce et de l'artisanat, qui réclament un haut niveau de mobilité.

<sup>19</sup> Selon Reynald Blion (1995), la crise économique ivoirienne a pu provoquer une certaine intensification et une diversification de la circulation des burkinabè qui sont allés plus souvent au Gabon et en Italie.

<sup>20</sup> Il est à noter que nos propos ne renvoient pas ici à la migration par étapes traditionnelle, où l'étape est un lieu d'accumulation des ressources nécessaires pour atteindre la destination finale.

## b) Vers de nouvelles stratégies, de nouvelles solidarités ?

Nos connaissances sur les stratégies développées par les migrants d'Afrique de l'Ouest sont assez fragmentaires et là encore, les informations les plus nombreuses nous viennent de recherches sur les migrants sénégalais.

Il est clair que la solidarité y joue un rôle important. Comme le rappelle Thérèse Locoh (1993, p. 216) : *"Les déplacements vers la ville sont vécus comme partie intégrante des logiques familiales et non seulement comme des décisions individuelles. Celui qui s'en va est l'envoyé de son groupe familial et sa migration est vécue comme un moyen par ce groupe d'investir de nouveaux lieux de production ou de formation. Le plus souvent, l'installation d'un migrant va donner lieu à une réactivation des solidarités entre ménages urbains qui accueillent et famille restée au lieu de départ"*. Mais, cette stratégie, qui structure aussi bien les migrations internes qu'internationales, n'a-t-elle pas été remise en cause par la crise économique ?

Les premiers signes d'affaiblissement des liens d'entraide apparaissent sur les lieux de départ. La crise économique des pays d'accueil réduisant les capacités du migrant à soutenir économiquement sa famille d'origine, la faiblesse et l'irrégularité des envois d'argent, voire le retour dramatique du migrant expulsé, remettent en question la rentabilité de cette stratégie familiale d'accumulation de richesses : *"les chefs de famille, de plus en plus conscients des échecs que peut connaître une migration, ne financent plus toujours le voyage d'un des leurs."* (Ba, 1995a p. 2). Cet affaiblissement du contrôle social de la force de travail, par la communauté villageoise, peut aussi bien conduire à une individualisation de la décision de migrer qu'au repli sur de nouvelles structures d'appui (réseaux religieux ou politiques). Dans les deux cas, il atténue les obligations du migrant vis-à-vis de sa famille d'origine.

Dans le pays d'accueil, la crise des réseaux de solidarité est encore plus nette. Comme on le constate avec le système de Suudu, mis en place par les migrants haalpoularen du Sénégal, la crise économique, qui diminue les possibilités de cotisation des migrants anciens, et l'instabilité politique ont érodé la capacité des réseaux à faciliter l'insertion dans le pays d'accueil de flux encore croissants d'immigrants (Ba 1995a ; Bredeloup, 1995a)<sup>21</sup>. Les réseaux communautaires (famille et village) de migrants ne parviennent plus, comme avant la crise, à financer une partie du voyage des candidats au départ, les obligeant, là encore, à une recherche des stratégies de financement plus individuelles. Fait remarquable en 1994, le gouvernement sénégalais rapatriait, à leur demande, 230 de ses ressortissants émigrés au Cameroun, acculés à la détresse par la crise. Au-delà du fait journalistique, cet événement *"traduit l'échec des structures sénégalaises*

<sup>21</sup> Le *Suudu* est une structure d'accueil et d'hébergement destinée aux nouveaux migrants issus d'un même village.

*d'encadrement et d'insertion socioprofessionnelle des migrants"* (Ba, 1995b, p. 31). Enfin, plus généralement, les réseaux traditionnels se révèlent de moins en moins capables d'apporter un appui face aux réglementations nouvelles (carte de séjour, visa...) et aux tracasseries policières. Ainsi, *"les difficultés actuelles de la migration sénégalaise (...) conduisent les migrants à repenser leurs stratégies migratoires selon une nouvelle dynamique qui laisse beaucoup de place au choix individuel"* (Ba, 1995a, p. 16).

Générée par la crise, cette défaillance des réseaux traditionnels engendre l'individualisme qui, à son tour, renforce la crise des réseaux. Cependant, tous les réseaux de migrants ne sont pas en faillite. Bien au contraire, certains réseaux fondés sur des bases religieuses (confréries musulmanes) ou politiques témoignent d'une vigueur accrue au cours de ces dernières années. L'efficacité des réseaux mourides par exemple, n'est plus à démontrer (Ebin, 1992 ; Schmidt di Freidberg, 1995). Ces réseaux ont, jusqu'à présent, surmonté les difficultés avec succès, devenant en quelque sorte l'ultime rempart face à une crise à qui en conforte la justification. C'est ce que montre, à propos d'autres réseaux, une étude récente sur l'insertion des migrants à Dakar (Antoine *et al.*, 1995). De la même façon, d'autres réseaux, de nature très différente prennent le relais des solidarités traditionnelles. Sylvie Bredeloup (1993 et 1994) montre ainsi comment les commerçants de diamant sénégalais émigrés s'appuient sur les réseaux de types variés, au gré des opportunités et de la conjoncture politique et économique des pays traversés. Dans le même sens Cheikh Oumar Ba (1995a, p. 17) conclut son étude sur les réseaux haalpularen au Cameroun et au Gabon en soulignant que *"la situation migratoire est devenue si aléatoire que le migrant envisage de plus en plus son insertion sociale et professionnelle en terme de pluralité des réseaux"*.

Bien entendu, la crise n'est sans doute pas la seule responsable de cette évolution des comportements migratoires. Les profonds changements, démographiques sociaux et culturels que connaissent les populations africaines depuis plus de trois décennies y ont certainement contribué très largement. La crise apparaît cependant comme un accélérateur du changement et contribue fortement au réaménagement des réseaux de solidarité.

## Conclusion

Les quelques résultats démographiques, économiques et sociologiques rassemblés ici indiquent un certain nombre de changements dans l'intensité et la direction des flux migratoires ainsi que dans les stratégies individuelles et collectives mises en œuvre. La concomitance temporelle entre ces phénomènes et les bouleversements économiques mondiaux incite, parfois avec raison, à considérer

les premiers comme résultant des seconds. Cependant les questions restent nombreuses. Elles devraient inciter les chercheurs à investir davantage ce champ en s'appuyant à la fois sur une réflexion théorique, encore insuffisante, et en multipliant les analyses empiriques.

L'exigence méthodologique du scientifique ne doit cependant pas faire oublier quelques évidences. La crise économique et sociale favorise aujourd'hui le développement, au Nord et au Sud, de mesures juridiques dissuasives et restrictives. Ce nouveau contexte, perturbe gravement les flux migratoires, même s'il reste impropre à les tarir tout à fait. Dans les pays du Sud, pourvoyeurs de main-d'œuvre peu qualifiée, la crise accule au désœuvrement des masses pauvres, toujours plus nombreuses, à qui on refuse l'accès aux richesses du Nord. Les migrations internationales ne remplissent plus cette fonction de rééquilibrage des richesses, infime à l'échelle mondiale, mais si essentiel pour certains pays du Sud. L'aide au développement et la coopération internationale elles-mêmes en déclin ne prennent pas le chemin d'en assurer le relais !

## Références bibliographiques

- ADEPOJU Aderanti, 1988. – "International migration in Africa South of the Sahara", in °: Reginald T. APPEYARD (éd.), *International Migration Today*, vol. 1 "Trends and prospects", p. 17-88. – Paris, UNESCO/University of Western Australia, 382 p.
- ADEPOJU Aderanti, 1990. – *La migration Sud-Nord : la situation de l'Afrique*. – Genève, OIM, 24 p. (Communication au Séminaire de l'OIM sur la migration, Genève, 4-6 décembre 1990 : document n°1-1).
- ADEPOJU Aderanti, 1995. – "Migration in Africa : an overview", in °: BAKER Jonathan et AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, p. 87-353. – Uppsala (Suède), Nordiska Afrikainstitutet, 353 p.
- ADEPOJU Aderanti et OUCHO John, 1995. – *International Migration, Human Resources Utilization and Regional Development in Sub-Saharan Africa*. – Dakar, UEPA, 56p. (Policy paper n°1).
- AFOLAYAN Adejumo Alice, 1988. – "Immigration and expulsion of ECOWAS aliens in Nigéria", *International Migration Review*, vol. 22, n° 1, p. 4-27.
- AMIN Samir, 1995. – "Migrations in contemporary Africa : a retrospective view", in °: BAKER Jonathan et AINA Tade Akin (éds.) *The Migration Experience in Africa*, p. 29-40. – Uppsala (Suède), Nordiska Afrikainstitutet, 353 p.
- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSSE Youssouf M. et NANITELAMIO Jeanne, 1995. – *Les familles dakaroises face à la crise*. – Dakar, IFAN/ORSTOM/CEPED, 209 p.
- APPEYARD Reginald T., 1992. – "Migration and development : a critical relationship", *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 1, n° 1, p. 1-18.

- BA Cheikh Oumar, 1995a. – *Impacts des politiques migratoires du Cameroun et du Gabon sur les réseaux de solidarité des ressortissants de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal*. – Paris, ORSTOM/Université de Paris IV, à paraître (Communication au colloque "Territoire, lien ou frontière ?", Paris, 2-4 octobre 1995).
- BA Cheikh Oumar, 1995b. – "Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais au Cameroun", *Mondes en développement*, vol. 23, n° 91 "Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest", p. 31-44.
- BANQUE MONDIALE, 1989. – *Sub-Saharan Africa : from crisis to sustainable growth*. – Washington, The World Bank, 300 p.
- BANQUE MONDIALE, 1993. – *Rapport sur le développement dans le monde 1993 : investir dans la santé*. – Washington, Banque mondiale, 339 p.
- BANQUE MONDIALE, 1994. – *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*. – Washington, Banque mondiale, 327 p.
- BARBARY Olivier, 1994. – "Dakar et la Sénégambe : évolution d'un espace migratoire transnational", in : DIOP Monar-Coumba (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, p. 142-163. – Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, 325 p.
- BECKER Charles, 1994. – "Propositions pour une histoire des migrations internationales sénégalaises", in : DIOP Monar-Coumba (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, p. 258-292. – Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, 325 p.
- BLEDSE Carole, 1994. – "The social construction of reproductive outcomes : social marginalization in Sub-Saharan Africa", in : LOCOH Thérèse et HERTRICH Véronique (éds.), *The onset of fertility transition in sub-saharan Africa*, p. 221-234. – Liège, UIESP/Ordina Éditions, 308 p.
- BLION Reynald, 1995. – "Les Burkinabè de Côte d'Ivoire entre intégration et circulation migratoire", *Mondes en développement : dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*, vol. 23, n° 91, p. 81-91.
- BOYD Monica, 1989. – "Family and personal networks in international migration : recent developments and new agendas", *International Migration Review*, vol. XXIII, n° 3, p. 638-670.
- BREDELOUP Sylvie, 1994. – "Les diamantaires de la Vallée du fleuve Sénégal", in : ELLIS Stephen et FAURE Yves-André (éds.), *Entreprises et entrepreneurs africains*, p. 219-227. – Paris, Karthala/ORSTOM, 632 p.
- BREDELOUP Sylvie, 1995a. – "Sénégalais en Côte d'Ivoire", *Mondes en développement, dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*, vol. 23, n° 91, p. 13-29.
- BREDELOUP Sylvie, 1995b. – *Expulsion des ressortissants ouest-africains (1954-1995)*. – à paraître.
- BROU Kouadio et CHARBIT Yves, 1994. – "La politique migratoire de la Côte d'Ivoire", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3, p. 33-60.
- BYERLEE Derek, TOMMY Joseph L. et FATOO Habib, 1976. – *Rural urban migration in Sierra Leone : determinants and policy implications*. – East Lansing, Michigan State University, 113 p. (African Rural Economy Paper, n° 13).
- CERPOD, 1995. – *Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (MUAO) : résultats préliminaires*. – Bamako, CERPOD, 30 p.
- CHARMES Jacques, 1990. – "Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel", in : *Nouvelle approches du secteur informel*, p. 11-51. – Paris, Centre de développement de l'OCDE, 271 p. (Séminaires du Centre de développement).

- CHESNAIS Jean-Claude, 1986. – *La Transition démographique : étapes, formes, implications économiques*. – Paris, INED/PUF, 580 p. (Travaux et Documents, Cahier n° 113).
- COULIBALY Sidiki et VAUGELADE Jacques, 1981. – *Impact de la sécheresse 1969-1974 sur les migrations de Haute-Volta*. – Paris, ORSTOM, 12 p. (Communication au Congrès de la Population de l'UIESP, Manille, 9-16 décembre 1981).
- FAWCETT James T., 1989. – "Networks, linkages and migration systems", *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 671-680.
- FINDLEY Sally E., 1994. – "Does drought increase migration ? a study of migration from rural Mali during the 1983-1985 drought", *International Migration Review*, vol. XXVIII, n° 3, p. 539-553.
- GERVAIS Raymond, 1987. – "Pour une problématique démographique des catastrophes dites naturelles : l'exemple du Niger 1969-1974", in : GAUVREAU Danielle, GREGORY Joël, KEMPENEERS Mariane et PICHÉ Victor (éds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-monde*, p. 47-72. – Montréal, Université de Montréal/Mc Gill University, 316 p.
- HARBISON Sarah F., 1981. – "Family structures and family strategy in migration decision making", in : DE JONG Gordon et GARDNER Robert W. (éds.), *Migration decision making*, p. 225-251. – New York, Pergamon Press, xii p. + 394 p.
- HARRIS John R. et TODARO Michael P., 1970. – "Migration, unemployment and development : a two-sector analysis", *The American Economic Review*, vol. LX, n° 1, p. 126-142.
- HERMELE Kenneth, 1995. – *Migration, development and limited ecological space*. – Dakar, UEPA/CEIFO. (Communication à la conférence "International migration from Africa : theoretical and empirical perspectives", Dakar, 20-22 novembre 1995).
- HUGON Philippe, 1993. – *L'économie de l'Afrique*. – Paris, La Découverte, 128 p.
- JESPERSEN Eva, 1992. – "Chocs externes, politiques d'ajustement et réalisations économiques et sociales", in : CORNIA Giovanni Andrea, VON DER HOEVEN Rolph et MKANDAWIRE Thardika (éds.), *L'Afrique vers la reprise économique : de la stagnation et l'ajustement au développement humain*, p. 11-58. – Paris, UNICEF/Economica.
- KHASIANI Shanyisa Anota, 1994. – "The changing role of the family in meeting the needs of the ageing population in the developing countries, with particular focus on Eastern Africa", in°: *Ageing and the family : proceedings of the United Nations International Conference on Ageing Populations in the Context of the Family*, p. 61-65. – New York, Nations Unies, 238 p.
- LACHAUD Jean-Pierre (éd.), 1994. – *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*. – Genève, Institut international d'études sociales, 270 p.
- LEE Everett, 1966. – "A theory of migration", *Demography*, vol. 3, n° 1, p. 47-57.
- LEWIS W. Arthur, 1954. – "Economic development with unlimited supplies of labour", *The Manchester School of Economic and Social Studies*, vol. XXII, p. 139-191.
- LOCOH Thérèse, 1991. – "Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique", in°: QUESNEL André et VIMARD Patrice (éd.) *Migration, changements sociaux et développement*, p. 279-295. – Paris, ORSTOM, 388 p. (Coll. "Colloques et Séminaires").
- LOCOH Thérèse, 1993. – "Solidarités et survie des populations africaines: quel rôle pour la famille, l'État et les autres acteurs sociaux", in°: CHASTELEND Jean-Claude, VÉRON Jacques et BARBIERI Magali (éds.), *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, p. 215-221. – Paris, INED/PUF, 314 p. (Coll. "Congrès et Colloques" n° 13).

- LOCOH Thérèse, 1995. – *Familles africaines, population et qualité de la vie.* – Paris, CEPED, 48 p. (Les dossiers du CEPED, n° 31).
- LORY Georges, 1975. – "Les migrations en Afrique du Sud", *Revue française d'études politiques africaines*, n° 119, p. 14-33.
- LUTUTALA Mumpasi Bernard, 1995. – "Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs", in°: GÉRARD Hubert et PICHÉ Victor (éds.), *La sociologie des populations*, p. 391-416. – Montréal, AUPELF/UREF/PUM, 518 p.
- MAKINWA-ADEBUSOYE Paulina, 1992. – "The West African System", in°: KRITZ Mary M., LIM Lin Lean et ZLOTNIK Hania (éds.), *International migration systems : a global approach*, p. 63-79. – Oxford, UIESP/Clarendon Press, 354 p.
- MASSEY Douglas S., 1993. – "Theories of international migration°: a review and appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- OOSTHUIZEN Jacobus Stefanus, 1993. – *Patterns of migration in Southern Africa, with special reference to South Africa.* – Liège, UIESP, 12 p. (Communication au Congrès international de la population, Montréal, 24 août-1<sup>er</sup> septembre).
- OROBULOYE Olatunji I., 1988. – *Recent immigration of West African citizens into Nigéria.* – Dakar, UIESP/UEPA, 12 p. (Communication à la Conférence africaine sur la population, Dakar, 7-12 novembre 1988).
- PAPADEMETRIOU Demetrios G., 1993. – "Objectifs et mise en œuvre des politiques d'immigration", in°: *Migrations internationales : le tournant*, p. 231-246. – Paris, OCDE, 298 p.
- PNUD, 1990. – *Rapport mondial sur le développement humain 1990.* – New York, PNUD, 203 p.
- RANIS Gustav et FEI J.C.H., 1961. – "A theory of economic development", *The American Economic Review*, vol. LI, n° 3, p. 533-556.
- INS, 1992. – *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1988, Répartition spatiale de la population et migrations, Analyse des résultats définitifs*, tome 2, vol. 3. – Abidjan (Côte d'Ivoire), INS, 201 p.
- RICCA Sergio, 1990. – *Migrations internationales en Afrique : aspects légaux et administratifs.* – Paris, L'Harmattan, 280 p.
- ROBIN Nelly, 1992. – "L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest : panorama statistique", *Hommes et migrations : migrants de l'Afrique de l'Ouest*, n° 1160, p. 6-15.
- ROBIN Nelly, 1994. – "Une nouvelle géographie entre concurrence et redéploiement spatial", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3, p. 17-31.
- ROBIN Nelly, 1995. – *Espace de transit : réalité ou succédané ? De la nature de ce hasard.* – Paris, ORSTOM/Université de Paris IV. (Communication au colloque "Territoires, liens ou frontières ?" 2-4 octobre 1995).
- RUSSELL Sharon, JACOBSEN Karen J. et STANLEY William Deane, 1990. – *International migration and development in Sub-Saharan Africa.* – Washington, Banque mondiale, 2 vol., 168 p. + 156 p. (World Bank Discussion Papers, n°101 et n°102).
- RUSSELL Sharon, 1993. – "International migration", in°: *Demographic change in Sub-Saharan Africa*, p. 297-349. – Washington, National Research Council/National Academy Press, xv p. + 379 p.
- SCHMIDT DI FREIDBERG Ottavia, 1995. – "Les Burkinabè et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest-africaine en Italie", *Mondes en développement : dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*, vol. 23, n° 91, p. 67-79.

- SCHOORL Jeannette, 1995. – "Determinants of international migration<sup>o</sup>: theoretical approaches and implications for survey research", in<sup>o</sup>: *Causes of international migration<sup>o</sup>: proceedings of a workshop*, p. 3-14. – Luxembourg, EUROSTAT, 272 p. (Luxembourg, 14-16 décembre 1994).
- SIMON Gildas, 1995. – *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. – Paris, PUF, 429 p.
- SKELDON Ronald, 1990. – *Population mobility in developing countries: a reinterpretation*. – London, New York, Belhaven Press, 273 p.
- STALKER Peter, 1995. – *Les travailleurs immigrés: étude des migrations internationales de main-d'œuvre*. – Genève, BIT, 346 p.
- STARK Oded, 1980. – "On the role of urban-to-rural: remittances in rural development", *Journal of Development Studies*, vol. 16, n° 1, p. 369-374.
- STRAUBHARR Thomas, 1991. – "Migration pressure" in<sup>o</sup>: BOHNING W. Roger, SCHAEFFER Peter V. et STRAUBHARR Thomas, *Migration pressure: why is it? what can one do about it?*. – Genève, BIT. ("Working paper of the World Employment Programme; International Migration for Employment).
- SUAZ NAVAZ Liliana, 1995. – "Les Sénégalais en Andalousie", *Mondes en développement: dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*, vol 23, n° 91, p. 55-65.
- TAMAS Kristof, 1995. – *South to North Migration, Migration potential and Economic Development*. – Dakar, UEP/CEIFO. (Communication à la conférence "International migration from Africa: theoretical and empirical perspectives", Dakar, 20-22 novembre 1995).
- TAPINOS Georges, 1992. – "Migratory pressure: an expression of concern or an analytical concept?", in<sup>o</sup>: TAPINOS Georges et KEELEY Charles B., *Migration and population: two views on international migration*. – Genève, BIT. (Working paper of the World employment programme research).
- TAPINOS Georges, 1993. – "Les populations au-delà de leurs frontières", in<sup>o</sup>: CHASTELAND Jean-Claude, VÉRON Jacques et BARBIERI Magali (éds.), *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, p. 171-186. – Paris, INED/PUF, 314 p. (Coll. "Congrès et Colloques", n° 13).
- TODARA Michel P., 1969. – "A model of labour migration and urban unemployment in less developed countries", *The American Economic Review*, LIV, n° 1, p. 138-148.
- TRAORÉ Aminata, 1993. – "Crise de la solidarité en Afrique", in<sup>o</sup>: CHASTELAND Jean-Claude, VÉRON Jacques et BARBIERI Magali (éds.), *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, p. 215-221. – Paris, INED/PUF, 314 p. (Coll. "Congrès et Colloques", n° 13).
- ZACHARIA Kunniparampil Curien et CONDÉ Julien, 1981. – *Migration in West Africa: demographic aspects*. – New York, Oxford University Press.



Les Études du Ceped n° 13

Sous la direction de  
Jean COUSSY et Jacques VALLIN

# CRISE ET POPULATION EN AFRIQUE

Crises économiques, politiques d'ajustement  
et dynamiques démographiques



Centre français sur la population et le développement  
(EHESS - INED - INSEE - ORSTOM - Université Paris VI)

1996